

VOTER PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet, à un électeur absent le jour d'une élection, de désigner un électeur inscrit dans la même commune que lui pour le représenter.

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Élections Européennes

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Pour la France, **elles auront lieu le 9 juin 2024**. La limite des inscriptions électorales **par internet sera le mercredi 1er mai 2024**. La limite des inscriptions papier sera le **vendredi 3 mai 2024 12h00 au guichet État-Civil / Élections** ou **déposez votre formulaire dans la boîte aux lettres de l'espace congrès avant le vendredi 03 mai 2024 minuit**.

Agglo



Pour voter par procuration, vous devez au préalable être inscrit sur les listes électorales. **Suis-je inscrit sur les**

listes électorales de ma commune ?



A partir du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune que Roanne. Il devra néanmoins voter dans votre bureau de vote à Roanne.

Où faire sa procuration ?

Pour faire une procuration, le demandeur **doit se déplacer personnellement** soit :

- › au TRIBUNAL JUDICIAIRE
- › au COMMISSARIAT DE POLICE
- › à la GENDARMERIE
- › ou par Télé-procédure sur **MAPROCURATION.GOUV.FR** :

Le mandant (demandeur) accède à la télé-procédure en se connectant avec France Connect puis doit se rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie.

A qui donner procuration ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

L'électeur désigné ne doit pas avoir plus de 2

procurations, et une seule d'entre elles peut avoir été faite en France.

Dans quel délai faut-il établir une procuration ?

La procuration peut être établie toute l'année. Il est conseillé d'anticiper **le plus tôt possible**, c'est-à-dire dès que vous savez que vous serez absent de la commune les jours d'élection. Il est fortement recommandé de ne pas attendre la semaine qui précède les élections, car si la mairie n'a pas reçu la procuration, la personne désignée ne pourra pas voter à votre place.

Pièces et renseignements à fournir

- › Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité;
- › Coordonnées du mandataire : nom, nom marital éventuel, prénom, date et lieu de naissance et adresse;
- › Possibilité de préparer et d'imprimer votre procuration en téléchargeant le formulaire ci-dessous.

Cas des personnes qui ne peuvent se déplacer (hospitalisation, maladies ou infirmités graves) :

- › Faire établir un certificat médical attestant de votre état de santé ou produire une copie de la carte d'invalidité;
- › Contacter le Commissariat qui enverra une personne faire la procuration.

Quelle est la durée de validité de la

procuration ?

Une procuration peut être établie pour un ou plusieurs jours de scrutins, ou pour une durée maximale de 1 an. Depuis un pays étranger, la durée maximale s'élève à 3 ans.

Coût

L'établissement d'une procuration est gratuit.



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

